**Priorisation des enjeux (grille simplifiée)**

**Guide d’utilisation**

**Objectif :**

|  |
| --- |
| Le but de l’exercice est de sélectionner les enjeux prioritaires de l’organisation en tenant compte des renseignements du rapport diagnostique à l’aide d’une grille d’analyse simplifiée. |

**Instructions :**

|  |
| --- |
| Cette étape concrétise l’engagement de l’organisation dans une perspective de développement durable. La mise en commun des résultats à la suite du diagnostic place l’organisation devant les effets de ses choix stratégiques et opérationnels.  Lorsque les enjeux prioritaires sont sélectionnés, l’organisation peut déterminer les actions potentielles à mettre en œuvre. Il est aussi plus facile de confirmer le choix des membres du comité de développement durable et de faire la politique de développement durable, le plan d’action et les actions à mettre en œuvre.  Cet exercice devrait être exécuté lors d’une rencontre avec les intervenants clés de l’organisation. Ces intervenants peuvent être les mêmes que ceux de l’autoévaluation (étape 1). Ces intervenants, choisis pour leur contribution éventuelle à la mise en œuvre du plan d’action BNQ 21000, sont possiblement les mêmes intervenants qui siègeront au comité de développement durable.  La participation de ces intervenants est incontournable pour favoriser la mise en œuvre du plan d’action BNQ 21000. Dans les faits, ces intervenants deviennent les promoteurs de la démarche dans l’organisation. Les différents profils (connaissances, compétences et habiletés) de ces intervenants sont mis à contribution lors de la rencontre. Les échanges permettront de sélectionner les enjeux prioritaires en tenant compte de la réalité générale de l’organisation. Afin de faciliter les échanges et les débats, il est suggéré que le nombre d’intervenants présents à cette rencontre soit de dix ou moins.  Cette rencontre devrait durer de trois heures à une journée. Au préalable, tous les participants auront lu le rapport diagnostique BNQ 21000. Cette étape préalable pour les participants est essentielle au bon déroulement et aura un effet significatif sur la richesse des échanges durant la rencontre puisque les décisions prises lors de la rencontre devraient faire consensus parmi les participants.  La priorisation des enjeux devrait s’établir sur la base de la pérennité de l’organisation. Pour chacun des enjeux, un seuil de priorisation devrait être déterminé, sur une échelle de 1 à 5, selon les définitions suivantes concernant chacun des niveaux[[1]](#footnote-1) :  1 – Peu conséquent : la maitrise de l’enjeu n’est pas à l’ordre du jour.  2 – Les processus opérationnels de l’organisation peuvent être partiellement remis en cause. Même si la maitrise de l’enjeu peut améliorer les processus de l’organisation, il ne constitue pas une priorité.  3 – La maitrise de l’enjeu est indispensable, car elle peut remettre en cause la réussite de projets pour l’organisation.  4 – L’enjeu, s’il n’est pas maitrisé, peut remettre en cause l’ensemble des projets dans l’organisation.  5 – L’existence de l’organisation peut être remise en cause par la non-maitrise de l’enjeu.  Ci-dessous, vous trouverez le déroulement proposé pour l’exercice de priorisation des enjeux.  En vous référant au rapport diagnostique BNQ 21000, remplissez la grille de priorisation des enjeux (simplifiée). Pour chacun des 21 enjeux BNQ 21000 :   1. Notez les faits saillants relatifs à l’enjeu; 2. Sélectionnez les principales parties prenantes qui sont influencées ou qui peuvent influencer cet enjeu; 3. Établissez la priorité des enjeux sur l’échelle de 1 à 5; 4. Déterminez des solutions potentielles (une sélection sera faite avec le comité de développement durable).   L’étape suivante est de présenter la grille de priorisation remplie à la direction pour valider l’élaboration du plan d’action BNQ 21000. |

**Conditions de succès :**

|  |
| --- |
| * Sélection d’intervenants pertinents pour réaliser l’exercice (sans lien avec le niveau hiérarchique) dont des intervenants qui ont une influence positive sur les autres employés de l’organisation ou des compétences particulières pour la rencontre. * Éviter de sélectionner trop d’enjeux prioritaires, de trois à quatre enjeux devraient être suffisants pour constater une progression significative pour l’organisation à court et à moyen terme. * Se référer à la vision de l’organisation pour mieux cerner le niveau de priorité des enjeux :   + si la réponse à la question « Où voit-on l’organisation dans 5, 10 ou 15 ans? » ne fait pas consensus, il peut être nécessaire de réaliser un exercice pour établir la vision de l’organisation avant de sélectionner les enjeux prioritaires. |

Exemple en annexe



**EXEMPLE**

**Priorisation des enjeux BNQ 21000**

**Exemple : La fabrique de gâteaux aux fraises de madame Mirabelle**

Date : AAAA-MM-JJ

(date)

**EXEMPLE**

|  |  |
| --- | --- |
| **Priorisation des enjeux (grille simplifiée)** | BNQ2100_COuleur_small.png |

| **FAITS SAILLANTS DU DIAGNOSTIC** | **PARTIES PRENANTES SÉLECTIONNÉES** | **ACTIONS PROPOSÉES** | **PRIORITÉS**  **1 à 5** |
| --- | --- | --- | --- |
| DIMENSION TRANSVERSALE | | | |
| Stratégie de l’organisation | | | |
| De nouveaux besoins se dessinent sur le marché : une tendance à manger des plats moins sucrés et composés d’ingrédients plus nutritifs.  1) Possibilité d’un nouveau créneau  2) Besoin d’évoluer pour répondre aux nouvelles exigences du marché | Les clients  La communauté (les écoles) | Offrir une nouvelle gamme de gâteaux aux fraises plus nutritifs, moins sucrés et en portions plus petites. | 5 |
| Éthique des affaires… | | | |
| Responsabilité sur les produits et les services… | | | |
| Gouvernance… | | | |

En fonction du type d’organisation, du contexte et de son environnement, certains enjeux n’ont pas été traités dans le cadre de l’analyse :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ENJEUX NON TRAITÉS | EXPLICATIONS | TRAITEMENTS À CONSIDÉRER À MOYEN OU À LONG TERME |
|  |  |  |
|  |  |  |

1. Adapté de Delchet, K., *Développement durable : l’intégrer pour réussir : 80 PME face au SD 21000*, La Plaine Saint-Denis : AFNOR (2007) [↑](#footnote-ref-1)